

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018
(Non audité)

Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 9

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
6 juin 2018

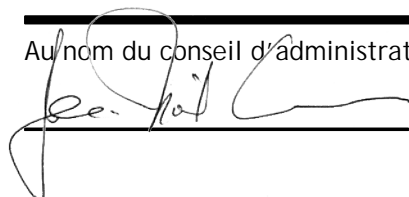
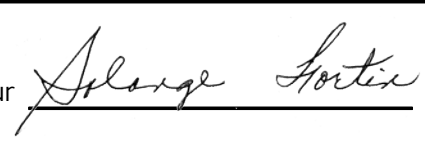
BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP, une société canadienne à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État de la situation financière
(Non audité)

31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne	Fonds d'affectation externe	2018	2017
Actif					
Court terme					
Encaisse	236 968 \$	9 248 \$	78 007 \$	324 223 \$	368 242 \$
Dépôts à terme (Note 2)	17 471	-	150 000	167 471	9 516
Débiteurs	19 164	-	-	19 164	11 171
Stocks	48 540	-	-	48 540	52 816
Frais payés d'avance	10 375	-	-	10 375	14 559
	332 518	9 248	228 007	569 773	456 304
Immobilisations corporelles (Note 3)	266 509	-	-	266 509	275 672
Dépôts à terme (Note 2)	-	-	-	-	167 471
	599 027 \$	9 248 \$	228 007 \$	836 282 \$	899 447 \$
Passif et Soldes de fonds					
Court terme					
Découvert bancaire	- \$	- \$	- \$	- \$	836 \$
Créditeurs et frais courus (Note 4)	15 226	-	-	15 226	25 357
Interfonds à payer (à recevoir)	229 310	-	(229 310)	-	-
Apports reportés	12 700	-	457 317	470 017	533 791
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 5)	37 715	-	-	37 715	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 6)	9 443	-	-	9 443	8 953
	304 394	-	228 007	532 401	568 937
Dette à long terme (Note 6)	110 463	-	-	110 463	159 605
	414 857	-	228 007	642 864	728 542
Soldes de fonds	184 170	9 248	-	193 418	170 905
	599 027 \$	9 248 \$	228 007 \$	836 282 \$	899 447 \$

Au nom du conseil d'administration:

 Administrateur
  Administrateur

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne	Fonds d'affectation externe	2018	2017
Produits					
Contributions des conseils, de l'AGA et autres	307 872 \$	- \$	325 419 \$	633 291 \$	499 030 \$
Ventes de biens	48 380	-	-	48 380	23 462
Produits de location et d'intérêt	19 122	-	-	19 122	14 310
Dons	10 735	-	-	10 735	6 000
Projets	25 641	-	-	25 641	4 927
	411 750	-	325 419	737 169	547 729
Charges					
Sensibilisation au développement et à l'expansion	209 239	-	-	209 239	225 305
Jumelage	-	-	172 302	172 302	138 510
Rémunérations et consultants	86 455	-	-	86 455	81 139
Contribution au Conseil général international	42 000	-	-	42 000	42 000
Frais généraux et administratifs	27 532	-	-	27 532	26 978
Fonds d'urgences nationales	-	-	134 624	134 624	20 565
Fonds d'urgences internationales	-	-	18 493	18 493	14 568
Amortissement des immobilisations corporelles	9 163	-	-	9 163	9 782
Frais d'occupation des locaux	12 414	-	-	12 414	8 301
Intérêts sur la dette à long terme	2 200	-	-	2 200	2 305
Mauvaise créance	234	-	-	234	130
	389 237	-	325 419	714 656	569 583
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	22 513	-	-	22 513	(21 854)
Soldes de fonds, début de l'exercice	161 714	9 191	-	170 905	192 759
Virement interfonds	(57)	57	-	-	-
Soldes de fonds, fin de l'exercice	184 170 \$	9 248 \$	- \$	193 418 \$	170 905 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des flux de trésorerie
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - conseils, donateurs et clients	703 118 \$	857 236 \$
Sorties de fonds - fournisseurs, membres du personnel et récipiendaires de jumelage	(704 965)	(582 167)
Intérêts versés	(2 200)	(2 305)
	<u>(4 047)</u>	<u>272 764</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation des dépôts à terme	9 516	(2 398)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(48 652)	(8 864)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(43 183)	261 502
Encaisse, début de l'exercice	367 406	105 904
Encaisse, fin de l'exercice	324 223 \$	367 406 \$
Représenté par :		
Encaisse	324 223 \$	368 242 \$
Découvert bancaire	-	(836)
	<u>324 223 \$</u>	<u>367 406 \$</u>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada

Notes complémentaires (Non audité)

31 mars 2018

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	La Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'organisme a comme objectif de soutenir les activités nationales et internationales des conseils et des conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul afin d'embrasser le monde dans un réseau de charité en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie dans une société plus juste. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.
Comptabilité par fonds	Le fonds de fonctionnement reflète les activités principales de l'organisme. Le fonds d'affectation externe reflète les montants affectés à des activités nationales et internationales de secours et développement en cas de catastrophe de l'organisme. Le fonds d'affectation interne reflète les montants grevés d'affectation interne par le conseil d'administration pour des bourses d'études pour les jeunes.
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les produits de location et d'intérêt et les projets sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et les produits de ventes de biens sont constatés lorsque le produit est livré au client.</p>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2018

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers	<p><i>Évaluation initiale et ultérieure</i> L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.</p> <p><i>Dépréciation</i> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.</p> <p><i>Coûts de transaction</i> Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>						
Stocks	<p>Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le montant des stocks comptabilisé en charges durant l'exercice est de 43 508 \$ (2017 - 14 416 \$) et est inclut dans les charges de sensibilisation au développement et à l'expansion.</p>						
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:</p> <table><tr><td>Immeuble</td><td style="text-align: right;">5%</td></tr><tr><td>Mobilier et matériel</td><td style="text-align: right;">20%</td></tr><tr><td>Système informatique</td><td style="text-align: right;">30%</td></tr></table>	Immeuble	5%	Mobilier et matériel	20%	Système informatique	30%
Immeuble	5%						
Mobilier et matériel	20%						
Système informatique	30%						
Dépréciation des immobilisations corporelles	<p>Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.</p>						
Apports reçus sous forme de services	<p>Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.</p>						

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2018

2. Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont des certificats de placement garantis déchéant en janvier 2019 avec un taux d'intérêt de 1,70%.

3. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	100 000 \$	- \$	100 000 \$	- \$
Immeuble	261 785	96 795	261 785	88 111
Mobilier et matériel	12 445	11 481	12 445	11 240
Système informatique	26 539	25 984	26 539	25 746
	400 769 \$	134 260 \$	400 769 \$	125 097 \$
Valeur comptable nette		266 509 \$		275 672 \$

4. Crédoeurs et frais courus

Le poste crédoeurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 3 225 \$ (2017 - 1 375 \$).

5. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus ayant servi à un paiement pour l'hypothèque sur le bâtiment. Étant donné que le bâtiment est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 5%, les apports seront constatés au même rythme.

	2018	2017
Solde, au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	39 700	-
Moins: montants amortis dans les résultats	(1 985)	-
	37 715 \$	- \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2018

6. Dette à long terme

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Prêt, 1%, renouvelable en juillet 2019, remboursable en mensualités de 883 \$, capital et intérêts, garanti par le terrain et l'immeuble avec une valeur comptable nette de 264 990 \$.	119 906 \$	168 558 \$
Moins : tranche échéant à moins d'un an	9 443	8 953
	<u>110 463 \$</u>	<u>159 605 \$</u>

Les remboursements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants: 2019, 9 443 \$; 2020, 9 538 \$; 2021, 9 633 \$; 2022, 9 729 \$; 2023, 9 827 \$. Les versements ont été calculés en fonction des paiements et taux d'intérêt actuels, en supposant que le renouvellement de la dette à long terme sera effectué aux conditions existantes.

7. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur, puisque celle-ci fluctue à l'inverse des variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale du montant est raisonnablement assurée en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.